



Entraide et solidarité AF 447

Association Loi 1901 (Siret : 517 490 728 00014 - APE : 9499Z)

Maison des Associations, 22 rue Deparcieux - BL 91-75014 Paris

Tel : +33 6 10 88 31 82

Courriel : Entraide@asso-af447.fr

Site Web : www.asso-af447.fr

Président : Robert Soulas

COMPTE RENDU DE REUNION **DU CA DU 18/06/2011**

Objet : Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration

Date : 18 juin 2011

Heure : 13h30 – 17h30

Lieu : Maison des Associations, 22 rue Deparcieux, 75014 Paris

Ordre du Jour :

- 1- Point adhérents/trésorerie.
- 2- Convocation des membres à l'AG et renouvellement du tiers du CA.
- 3- Avocats de l'association.
- 4- Point réunion du comité et phase d'identification.
- 5- Organisation et communication de l'association.
- 6- Point conférence de presses.
- 7- Point sur pré-rapport du BEA.
- 8- Positionnement de la FENVAC.
- 9- Participation aux réunions extérieures.
- 10- Prochain CA et réunions extérieures.
- 11- Points divers (sans vote possible).

Administrateurs présents :

Laurent Lamy - Danièle Lamy - Robert Soulas - Philippe Linguet - Claude Declerck - Stéphane Declerck.

Administrateurs excusés ou ayant donné un pouvoir :

Hilmi Zerelli à Robert Soulas - Samira Zerkane à Laurent Lamy
Ophélie Toulliou – Gaël Blondeau.

Ouverture de séance : le CA désigne Robert et Danièle respectivement comme président et secrétaire de la séance.

Point nouveau en préambule de l'ordre du jour :

Le CA a reçu et accepté, en début de séance, les démissions de leur poste d'administrateur de :

Jean-Baptiste Audousset , John Clèmes, Michel Gaignard ,Gwenola Roger et Fabrice Monteiro.

Il est proposé et accepté par l'ensemble du CA que :

- Robert Soulas (vice président) prene la présidence de l'association jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ;
- Claude Declerck (secrétaire adjointe) prene au sein du bureau le secrétariat. ;
- Philippe Linguet et Danièle Lamy demeurant respectivement au sein du bureau trésorier et trésorière adjointe.

Robert réalisera en priorité une information auprès des membres de l'association et effectuera en début de semaine prochaine les démarches administratives afin d'informer l'ensemble des organismes : les autres associations de familles de victimes ; Les Avocats de l'association ; Nos conseillers techniques ; Le ministère des Transports ; Le ministère de la Justice ; L'ambassadeur M. Vinogradoff ; La préfecture de Police ; Le BEA ; Air France et la FENVAC.

L'ensemble des points ci-dessous a été accepté par tous les membres du CA.

1) Points adhérents / Trésorerie

Le nombre d'adhérents au 18 juin 2011 est de : 293 adhérents.

- 99 renouvellements
- 95 nouveaux adhérents
- 42 donateurs

Concernant la Trésorerie, les comptes pour l'exercice 2010-2011 sont les suivants au 01/06/2011 :

- Recettes : 9300,30 €
- Dépenses : 4002,25 €

Les dépenses depuis le 1^{er} septembre 2010 concernent uniquement celles de fonctionnement de l'association. Il n'y a pas eu de grosses dépenses engagées. Ainsi à ce jour, la collecte des dons et des cotisations moins les dépenses engagées, nous donne un solde positif.

Ce fonds pourra être utilisé si nécessaire pour des actions relatives à la technique (missions d'experts ; de réunions avec les conseillers ; etc....)

2) Convocation des membres de l'AG et renouvellement du tiers du CA.

La date de l'assemblée générale est prévue le 24 septembre 2011 de 11h30 à 18h00 à la maison des associations du 14^{ième}. L'accueil pourrait se faire à partir de 10h30.

Des réunions auront lieu le 6 Août et le 3 septembre pour la préparation de cette Assemblée Générale. Afin de pouvoir organiser au mieux l'intendance, il sera proposé aux adhérents par questionnaire de nous exprimer leur souhait d'y participer.

Les thèmes proposés sont :

- présentation des rapports moral et financier
- points d'étapes Technique et Juridique,
- moments d'échange avec nos adhérents.

Il sera sollicité la présence de conseillers techniques extérieurs, des avocats de l'association ainsi que celle de la FENVAC.

3) Avocats de l'association.

Plusieurs informations :

- La juge d'instruction envisagerait de réunir les familles en octobre ;
- L'association en tant que partie civile a déposé, au tribunal de Bobigny, une assignation en justice via le collectif d'avocats.

La convention avec le collectif :

Lors du CA du 15 janvier 2011, les administrateurs ont approuvé la convention liant Me Jakubowicz à l'association, ainsi que mandater le président pour signature. Me Jakubowicz a été informé de cet accord sur la convention par mail mais **la convention elle-même n'a jamais été signée.**

Le CA 30 avril 2011 a voté que la convention avec Me Jakubowicz soit donc purement et simplement annulée.

Un cahier des charges a été réalisé pour définir le mode de fonctionnement souhaité entre le collectif d'avocats et l'association avec les devoirs de chacun dans la transmission des informations mais aussi sur les actions que nous attendons de la part des avocats de celle-ci.

Il est proposé et accepté que Danièle fasse le lien entre l'association et le collectif d'avocats ;

- Elle fera au préalable un point avec Jean Baptiste sur l'avancement des discussions avec le collectif ;
- Puis Danièle et Robert, prendront RDV la semaine prochaine avec les 4 avocats pour présenter ce cahier des charges comme une base de dialogue constructif
- Il sera également fait un point sur la lettre de Me Jakubowicz réclamant des frais d'honoraires et dont aucune réponse n'a été apportée à ce jour.

4) Point réunion du comité et phase d'identification.

L'ensemble des questions des membres ont été remises à M. Vinogradoff et aux représentants de la gendarmerie.

Les questions seront intégrées au compte rendu de la réunion du mercredi 15 juin 2011 au Ministère des Transports en cours de rédaction. Il sera diffusé par mail à tous nos membres et mis en ligne sur le site.

5) Organisation et communication de l'association

Il est proposé et accepté que Robert assure la communication de l'association auprès des médias et Laurent l'accompagnera pour les parties techniques.

Danièle prendra en charge la gestion du fichier de « contacts-presses ».

Suite aux démissions de Jean-Baptiste Audousset et John Cledes, la communication aux adhérents sur la liste de diffusion « entraide.adherent@asso-af447.fr » ne peut plus être réalisée que par Robert Soulas. A des fins d'efficacité et de réactivité, le webmaster de l'association (Laurent Lamy) disposera également de ce droit. Cette prérogative sera réexaminée lors d'un des tous premiers conseils d'administration après l'assemblée générale du mois de septembre.

Il est souhaité plus de communication vers nos membres (sous formes d'articles sur le site web par exemple).

Concernant la gestion de la remontée des corps et leur identification, il a toujours été validé que l'association ne souhaitait pas s'exprimer sur ce sujet. Ce principe de réserve et de respect est maintenu.

6) Point conférence de presse

Laurent et Robert ont présenté leur préparation de cette conférence de presse.

Le CA valide la démarche et les propositions de planification.

Une proposition d'action Technique – Juridique est prévue, celle-ci ayant pour objectifs :

- de répondre aux articles parus dans la presse qui orientent une responsabilité presque exclusive sur les pilotes,
- de réclamer une égalité de traitement dans la diffusion d'informations techniques entre les organismes mis en examen et les parties civiles.

7) Point sur pré-rapport du BEA

Il est proposé que la commission technique soit plus autonome et informe régulièrement l'ensemble des membres du CA de l'avancement de ses recherches, rencontres et plan d'actions à venir.

Pour cela le comité technique fera un point avec le collectif et plus spécifiquement Mes Bellecave et Busy pour préparer et élaborer le contenu des communiqués de presse.

Robert proposera d'associer à cette démarche les autres associations de familles si elles le souhaitent.

Le comité technique préparera avec le collectif d'avocats une liste de points qu'il souhaiterait voir dans le pré rapport d'étape du BEA dont la diffusion est prévue au plus tard fin juillet.

8) Positionnement de la FENVAC

Le CA souhaite et délègue à Robert et Danièle une rencontre avec Stéphane Gicquel pour affiner le mode de communication et de collaboration (accompagnement administratif, conseil juridique, aide financière) avec la FENVAC.

Le CA propose d'inviter Stéphane Gicquel le 6 Août 2011 à la réunion de préparation de l'assemblée générale.

Question :

Pour être membre du CA de la FENVAC, faut-il être membre de l'une des associations adhérentes à celle-ci ?

9) Participation aux réunions extérieures

« Il est demandé qu'une décision soit prise quant à la présence de personnes extérieures au Bureau ou au CA à des réunions externes auxquelles seuls les membres du Conseil d'Administration de l'Association sont invités »

Il est proposé et accepté que seuls les membres du CA et les personnes invitées par lui puissent assister aux réunions.

10) Prochain CA et réunions divers

Rappel : L'Assemblée générale est prévue le 24 septembre 2011 de 11h30 à 18h00 à la maison des associations du 14ième.

Il est donc nécessaire de réaliser une réunion du CA au mois d'août :

- Le samedi 6 Août 2011 de 13h30 à 17h

Et une autre avec le comité d'organisation au mois de septembre :

- Le samedi 3 septembre 2011 de 13h30 à 17h

11) Points divers (sans vote possible)

Aucun

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 17 h.15